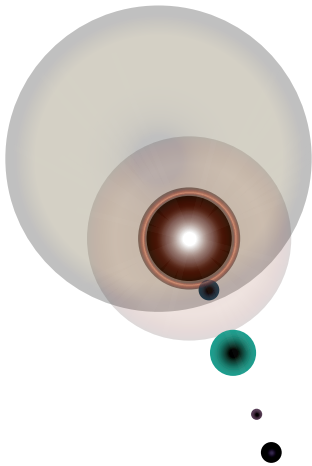


*Vous êtes une entreprise du secteur industriel, tertiaire ou de la grande distribution, vous disposez de nombreux bureaux...  
La maîtrise de votre consommation énergétique vous concerne !*

→ Bénéficiez d'un accompagnement et d'un suivi individualisés par un expert qualifié en répondant à l'appel à candidature METEOR



# meteor

**maîtrisez votre consommation énergétique !**

## ***Le saviez-vous ?***

*Un compresseur fonctionnant à vide consomme de 25 à 40 % de sa puissance nominale*

*70 % de la consommation dans l'industrie est issue de moteurs électriques : on estime de 20 à 30 % les économies potentielles*

*Une bonne gestion de la température (plages horaires, température de consigne) peut faire gagner 15 % sur la part chauffage, sans investissement*

## ***Pourquoi mettre en œuvre une démarche de maîtrise de ma consommation énergétique ?***

- > un contexte économique qui nécessite de maîtriser ses coûts et d'optimiser ses factures
- > une dépense énergétique qui rend vulnérable les entreprises : augmentation prévue du coût de l'énergie de 30 % d'ici 2015
- > une urgence environnementale : la consommation d'énergie mondiale ne cesse de croître, générant une forte augmentation des rejets de gaz à effet de serre, à l'origine du changement climatique

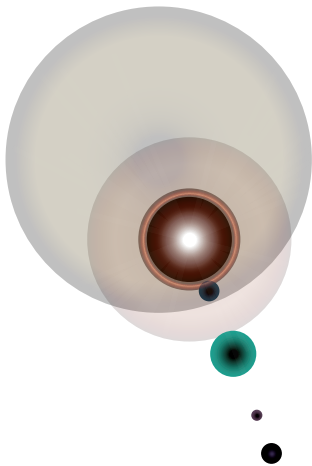
## ***Avantages pour mon entreprise***

- > plus de performance, avec des avantages collatéraux : productivité, qualité produit, réduction maintenance (industrie), confort, coût global (tertiaire)
- > une meilleure compétitivité
- > une meilleure résistance aux chocs énergétiques à venir
- > une action environnementale concrète
- > une action valorisable en termes de communication
- > une anticipation de la réglementation à venir

## meteor

c'est quoi ?

Sensibilisation  
et accompagnement  
des entreprises  
industrielles et tertiaires  
du Languedoc-Roussillon  
à la maîtrise de l'énergie



L'action collective se déroulera sur 18 mois :

100 entreprises bénéficieront gratuitement de la 1<sup>ère</sup> étape :

**OFFERT\***

### Etape 1 # Visite énergie

→ ½ journée de visite individuelle d'un expert dans votre entreprise

Pour connaître le potentiel d'économies d'énergie de votre entreprise, mettre en évidence des actions simples, pragmatiques et concrètes, apporter rapidement de premières améliorations en termes d'efficacité énergétique et maîtrise de l'énergie.

50 entreprises sélectionnées bénéficieront des 4 étapes suivantes :

**1750 € HT\*\***

### Etape 2 # Formation référent énergie

→ 2 jours de formation collective

Pour former un de vos collaborateurs, afin que le sujet puisse être suivi de manière efficace.

### Etape 3 # Diagnostic et accompagnement

→ 4 jours d'accompagnement individuel par un expert dans votre entreprise

Pour réaliser un diagnostic détaillé de votre gestion énergétique (bâtiments, procédés, utilités...), réaliser des mesures, repérer les dysfonctionnements, disposer de solutions techniques détaillées avec l'analyse de leur temps de retour sur investissement.

### Etape 4 # Réunions techniques d'échanges

→ 4 demi-journées de réunion collective

Pour échanger entre entreprises, sur des points techniques, bénéficier des expériences et bonnes pratiques de chacun.

### Etape 5 # Suivi dans le temps

→ 2 demi-journées de suivi post-opération

Pour vous permettre de mettre en place les actions préconisées : assistance méthodologique, aide à la recherche de financement...

\* Etape 1 : offerte \*\* Etapes 2 à 5 : 1 750 euros HT par entreprise

Nos partenaires



ADEME



## Modalités de candidature

Document d'appel à candidature téléchargeable à compter du 5 janvier 2012 sur

> [www.languedoc-roussillon.cci.fr](http://www.languedoc-roussillon.cci.fr) 5 minutes suffisent pour remplir le dossier

Date limite de dépôt des candidatures > vendredi 23 mars 2012, à 12h00

## Renseignements

> auprès du Conseiller Environnement de votre CCI Territoriale

> auprès d'Emmanuelle LEVARAY ou de Mélanie SIDOS, *Coordinatrices régionales Environnement*



Chambre de Commerce et d'Industrie de Région  
Languedoc-Roussillon / 273, av. de la Pompignane / Montpellier  
E-mail : [m.sidos@languedoc-roussillon.cci.fr](mailto:m.sidos@languedoc-roussillon.cci.fr) ☎ 04 67 13 68 43

